

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	03.12.2018	8h49	18.218	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupes PopVertsSol, socialiste, Vert'Libéral-PDC	Lié à (facultatif) : ad
---	----------------------------

Titre : Mise en place d'un plan climat cantonal

Contenu :

Conformément au plan directeur cantonal, le Conseil d'État planche sur un plan climat. Le Conseil d'État est prié de soumettre ce rapport au Grand Conseil, et d'y intégrer les réflexions développées ci-dessous.

En plus d'un volet sur la gestion et l'adaptation aux effets du changement climatique, le Conseil d'État est prié de proposer des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Développement (obligatoire) :

Canicules à répétition, événements météorologiques violents, sécheresse, etc. Les effets des changements climatiques se font déjà sentir dans le canton de Neuchâtel et touchent tout le monde. Les problèmes qu'ils engendrent vont se multiplier ces prochaines années. Le canton de Neuchâtel doit anticiper et gérer ces problèmes et faire sa part de l'effort mondial auquel il faudra consentir pour réduire nos émissions de gaz à effets de serre.

Le canton de Genève s'est doté en 2015 d'un plan climat cantonal. Les objectifs horizon 2030 de ce plan sont ambitieux : d'une part réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% par rapport à 1990, d'autre part s'adapter aux changements climatiques qui ne manqueront pas de poser des défis importants pour le canton.

À Neuchâtel, le plan directeur cantonal contient un court chapitre sur l'adaptation aux changements climatiques. Nous estimons que l'urgence de la situation, les énormes enjeux humains et financiers, devraient inciter le Conseil d'État à faire de cet objet un élément central de sa politique pour les générations futures. Une des mesures, que le canton a déjà prise, est la mise en place du plan caniculaire qui permet de protéger des groupes de personnes à risque durant les périodes de fortes chaleurs estivales.

Toutefois d'autres mesures qui touchent à d'autres domaines doivent être réfléchies... Les réflexions quant aux adaptations devront concerner tous les secteurs : par exemple en matière d'approvisionnement en eau, de gestion des forêts, dans l'agriculture, dans le domaine de la santé ou encore de la biodiversité ou du sol, par exemple. Une réflexion quant à la conception urbanistique (végétalisation, gestion des zones ombragées, par exemple) devra également être intégrée. Il manque aujourd'hui une vision d'ensemble des avancées prises ou des propositions et mesures à prendre dans ce domaine et pour y parvenir, la notion de solidarité doit être intégrée et renforcée.

Il est intéressant de souligner que les mesures prises par un plan climat ne constituent pas seulement des contraintes, mais qu'elles sont aussi des opportunités importantes pour améliorer la qualité de vie (qualité de l'air, réduction mobilité, promotion de la santé, etc.), pour renforcer la sécurité alimentaire (protection des sols et de la biodiversité, etc.) ou encore pour créer des emplois (compétences nouvelles, circuits courts, etc.).

Le Conseil d'État est prié de mettre sur pied un plan climat cantonal, d'abord en dressant un état des lieux et en fixant des objectifs stratégiques et globaux, puis en adaptant et en définissant des objectifs plus précis tous les quatre ans.

Les différentes étapes seront consignées dans des rapports d'information. Pour chacun des objectifs visés, le Conseil d'État fera, si nécessaire, des propositions d'adaptation de bases légales.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Fabien Fivaz, Martine Docourt Ducommun, Aël Kistler

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Christine Ammann Tschopp	Théo Bregnard	Joël Desales
Zoé Bachmann	Brigitte Neuhaus	Diego Fischer
Doris Angst	Xavier Challandes	Cédric Dupraz
Daniel Ziegler	Niel Smith	Richard Gigon
Jean-Jacques Aubert	Armin Kapetanovic	Céline Vara
Gabrielle Würgler	Philippe Weissbrodt	Sébastien Frochoux
Sarah Blum	Michaël Berly	Johanna Lott Fischer
François Konrad	Sera Pantillon	Mauro Moruzzi
Jennifer Hirter	Blaise Fivaz	Nathalie Schallenberger
Maxime Auchlin	Annie Clerc Birambeau	Théo Huguenin-Elie
Florence Nater	Dominique Andermatt-Gindrat	Souhaïl Latrèche
Françoise Gagnaux	Laurence Vaucher	Mauro Vida
Assamoi Rose Lièvre	Eric Flury	Philippe Loup
Pierre-Alain Borel	David Moratel	Anne Bourquard Froidevaux
Marie-France Matter	Antoine de Montmollin	Jonathan Gretillat
Jean-Claude Berger	Carole Bill	Johanne Lebel Calame
Florence Aebi	Laurent Duding	Corine Bolay Mercier